Bonjour à tous,

Dans un premier temps, je tiens à vous remercier d’être venus en si grand nombre à notre assemblée générale. Nous constatons avec une grande satisfaction que le lac et son environnement vous tient à cœur.

Dans un premier temps , la nouvelle équipe qui se présente aux élections de novembre avait demandé à venir se présenter et expliquer leur programme électoral. La réception a été excellente et vous avez pu demander quelques explications sur le programme et leur vision pour les prochaines années à Orford.

Suite de l’acquisition du terrain.

Comme vous le savez, nous avons été refusés comme Organisme de bienfaisance et charité. La principale raison du refus a été que notre achat était par un petit groupe de propriétaires et que cet achat ne servirait pas à un grand public. Le corridor appalachien qui a acheté pour nous le terrain ne peut présentement nous le transférer. Nous avons eu une rencontre avec ceux-ci afin de voir quelles seraient les possibilités de refaire une demande et d’avoir le maximum de chances d’être acceptés. Présentement il y a un groupe de citoyens de la Chaîne des lacs qui sont à acquérir un lot de terrains comme nous avons fait par le corridor Appalachien. Si Conservation lac à la truite et association chaine des lacs se regroupaient , il y aurait plus de chances que l’on soit reconnus. Par ce fait même , les propriétaires qui désireraient faire des donations de terrains ou de parcelles de terrain pourraient le faire et recevoir des reçus de charité ce qui nous est impossible pour le moment. Avant de continuer dans les démarches avec le corridor, il était important de savoir si les gens le désiraient..

Il est par contre très important de spécifier que L’association des riverains demeure tel quel et que c’est  la nouvelle entité Conservation Lac à la truite qui se joindrait à l’association de la chaîne des lacs.

Nous avons procédé par vote et l’assemblée a accepté que les démarches avec le corridor ainsi que l’association de la chaîne des lacs se poursuivent.

Éclosion de cyanobactéries.

Le 5 juin dernier il y a eu éclosion de cyanobactéries autour du lac…. Le ministère de l’environnement a confirmé et fait des recommandations que nous vous avons fait parvenir.

Afin de prévenir une nouvelle éclosion les mesures les plus importantes sont le contrôle des sédiments et éviter les débordements de fosses septiques.

Plusieurs capteurs de sédiments sont installés sur les rues autour du lac et quelque uns sur des propriétés privées. On nous a aussi fait part que plusieurs fossés débordaient. J’ai été personnellement faire le tour et constaté l’état de ceux-ci. J’ai envoyé une demande à la municipalité pour faire vidanger tous ceux qui leur appartiennent. J,ai aussi demandé à une firme de venir faire une soumission pour la vidange de ceux situés sur les propriétés privées. Lorsque j’aurai la soumission, nous pourrons voir si l’association pourrait se charger de ces coûts.

Une autre mesure de prévention de la descente de sédiments est la plantation d’arbustes en bordure du lac . pour ceux qui désirent se procurer des plants spécifiques pour revégétalisation et à coût très abordable, je vous donne le site : <https://pepiniereunivert.com/>

Résultats préliminaires des analyses d’eau

Présentement , il y a eu deux prélèvements de faits. Tous les résultats sont dans les normes, il y a un peu plus de coliformes fécaux à la plage et au bout du lac mais sous la barre des normes. Éventuellement nous tenterons de trouver les causes de cette prolifération aux deux extrémités du lac.

Nominations au C.A.

Voici les personnes qui se sont montrées intéressées à sièger sur le C.A. de l’association. Ces personnes m’ont aidé durant tout le processus de l’acquisition du terrain Boucher.

Jean Robert St Pierre

Rachel Auger

Robert Salois

Pierre Cloutier

L,assemblée a accepté à l’unanimité  ces nominations

Bertrand a remercié Daniel Coulombe et Michel Cousineau pour leur travail dans les dernières années.

Visite du terrain Boucher

Au début de l’automne nous organiserons une visite du site et nous pourrons être acompagnés par un biologiste. Bertrand est allé installer une grande affiche sur le début du terrain. Celle-ci identifie la zone de conservation ainsi que les partenaires